

Louvain-la-Neuve renforce son statut de pôle sportif de haut niveau

Dans le cadre de son plan piscine de 110 millions destiné à rénover plus de 30 bassins, le gouvernement wallon va financer la construction d'une piscine olympique à Louvain-la-Neuve.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

C'est la fin d'une saga qui tient le monde politique et sportif wallon en haleine depuis 2009. Une histoire rocambolesque autour d'un plan piscine et d'un pôle sportif de haut niveau.

Le gouvernement wallon MR-cdH devrait en effet dévoiler ce jeudi (ou dans une semaine si les discussions se prolongent à l'Elysette) les résultats de son appel à projet lancé pour rénover le parc vieillissant des piscines en Wallonie. Ce plan initié en 2015 par l'ancien ministre des Sports René Collin (cdH) et aujourd'hui repris par Valérie De Bue (MR) doit apporter un soutien financier aux communes pour la rénovation des bassins les plus vétustes. Il doit aussi financer la construction de nouveaux bassins. On parle d'une enveloppe de 110 millions d'euros financée à 50% par des subsides de la Région wallonne. Le solde de 55 millions sera lui avancé par le centre régional d'aide aux communes (Crac). La Région paiera les intérêts des emprunts.

Sur les 53 dossiers rentrés par les communes (pour un montant global de 165 millions de travaux), seuls 33 projets profiteront de cette enveloppe spéciale. On parle no-

tamment des rénovations des piscines de Tournai, Charleroi ou du Bois des rêves. Les autres dossiers recalés par l'administration qui s'est chargée de la sélection devront eux se contenter des subsides sportifs ordinaires.

Ce plan n'est pas anodin. Il doit tenter de remettre un peu d'égalité entre les Wallons. Dans son dernier rapport sur la Wallonie, la cour des comptes a épinglé des inégalités importantes dans l'accès aux piscines entre provinces et au sein des provinces. Au sommet des zones géographiques les moins biens desservies, on trouve l'arrondissement de Charleroi et ses 429.896 habitants qui doivent se partager 8 piscines. Cela représente un ratio de 53.737 habitants par piscine. À l'inverse, l'arrondissement du Luxembourg (et ses 59.821 habitants) sem-

ble être l'enfant gâté avec 5 piscines, soit une piscine pour 11.964 habitants. Derrière Charleroi, Nivelles est l'autre parent pauvre. Virton est par contre le deuxième arrondissement le mieux loti. «Le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de piscines par province varie d'un rapport de 1 à 3,35. Les habitants de la province de Liège et du Luxembourg disposent proportionnellement d'un plus grand nombre de piscines», pointe la Cour des comptes.

Timbale olympique

Mais derrière cette décision se cache un autre enjeu crucial pour le monde sportif: la construction d'une véritable piscine olympique sur le sol wallon. Le choix s'est porté sur Louvain-la-Neuve. À travers son plan piscine, la Région wallonne va débloquer un subside de 5 millions sur les 12 millions nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage. Le solde sera apporté par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la ville de Louvain-la-Neuve, la province du Brabant wallon et l'université. Cette étape est importante car à travers cette

future infrastructure olympique, Louvain-la-Neuve assoie pas à pas son statut de pôle sportif de haut niveau en Wallonie.

La fin d'un dossier maudit

Maudit depuis son lancement en 2009, le dossier du pôle sportif de haut niveau a vu de toutes les couleurs et a même été revu à la baisse après une rude bataille entre les villes candidates. De 70 millions promis par l'ancien ministre André Antoine (cdH), on arrive aujourd'hui à une enveloppe de 25 millions pour une seule piste d'athlétisme indoor de 6 couloirs. Le rêve d'un grand centre est lui abandonné.

Ce modèle réduit comprendra tout de même une piste d'athlétisme couverte, dans une salle pouvant accueillir 3.500 spectateurs et un nouvel hôtel de l'Adeps. La fédé-

ration du Judo a de son côté décidé d'investir 2 millions d'euros dans la construction d'un Dojo (regroupant 4 tatamis) à Louvain-la-Neuve. Outre le judo, ce nouveau Dojo pourra également accueillir différents arts-martiaux.

La piscine olympique de 50 mètres et ses 10 couloirs viennent donc ponctuer le projet à Louvain-la-Neuve. «Avec notre salle de gymnastique de haut niveau, la salle d'escalade et les infrastructures extérieures comme des terrains de hockey ou une piste d'athlétisme de 8 couloirs, on assied Louvain-la-Neuve comme centre sportif de haut niveau», analyse Marc Jeanmoye, le directeur du centre sportif du Blocty chargé de gérer l'ensemble des infrastructures.

Cette nouvelle étape pourrait d'ailleurs faire des émules car la fédération du badminton réfléchit à construire un centre d'élite sur le site de l'université. «Cette excellence est un moteur de motivation pour les jeunes. Les 3/4 des étudiants en éducation physique en Communauté française sont formés à Louvain-la-Neuve et 90 élèves de l'université ont un statut de sportif de bon et haut niveau. Cela leur donne des facilités pour la gestion de leur cursus», explique Marc Jeanmoye qui rêve maintenant de voir s'implanter un vélodrome couvert. «Il s'agit d'un réel manque du côté de la Communauté française.»